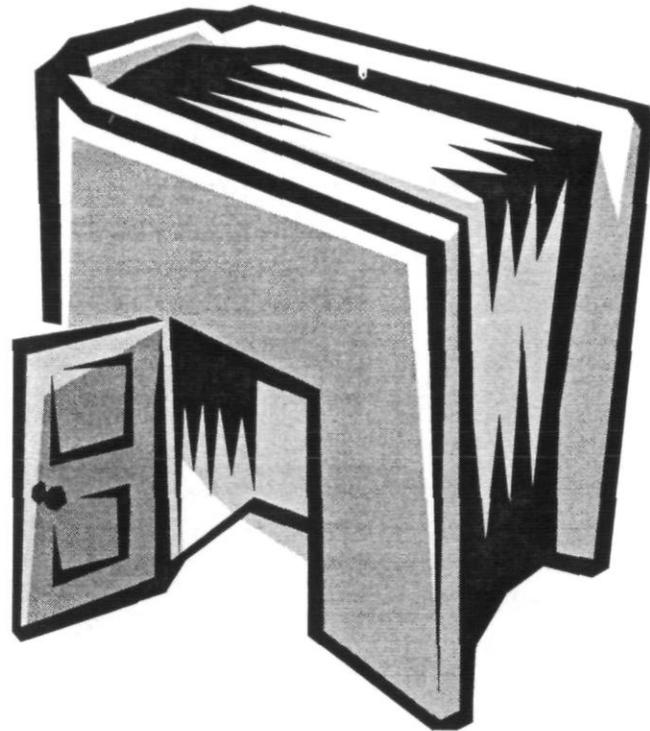


*"Entendre ou lire sans réfléchir est une occupation vaine;
réfléchir sans livre ni maître est dangereux "*

Confucius



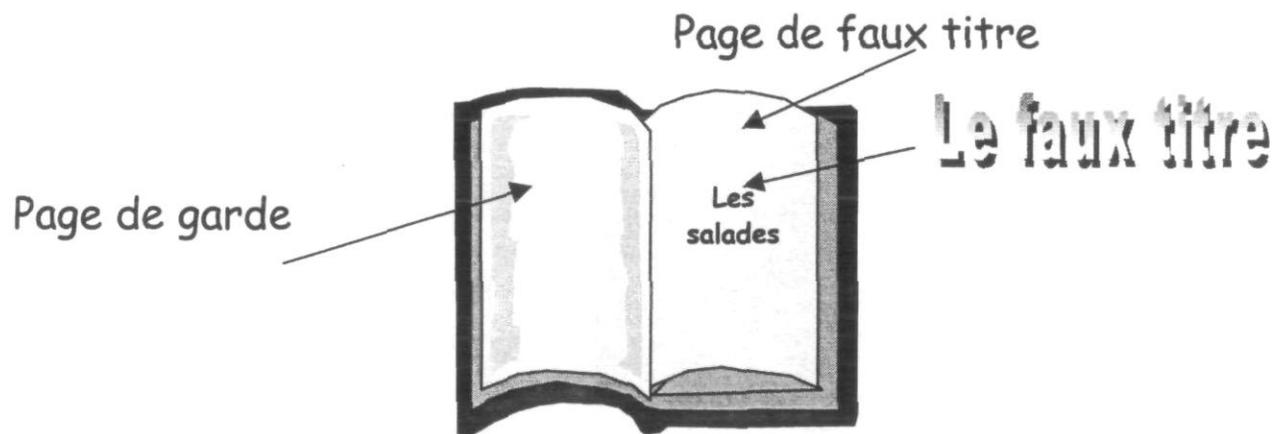
Entrons maintenant
à l'intérieur du livre



Le titre de la couverture

Le titre de la couverture se trouve sur le plat ou le dos du livre. Il peut arriver qu'il soit différent de celui de la page titre. À la bibliothèque, les deux titres apparaissent sur la fiche du catalogue. Le bouquin peut être connu davantage par ce titre qui n'est pas toujours le même que le titre du livre.

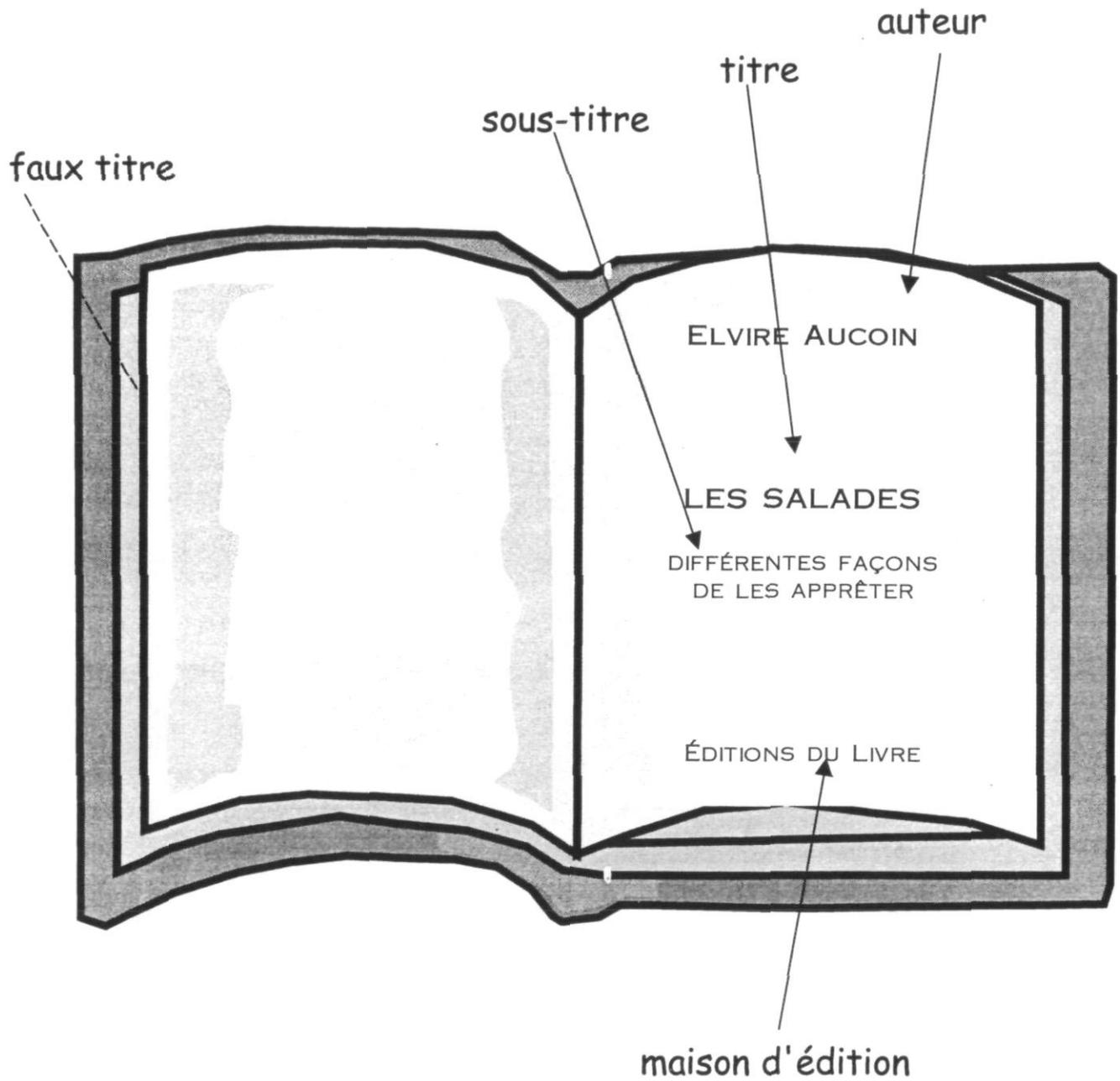
Lorsqu'il n'y a pas de page titre, le titre de la couverture est accepté comme titre officiel. C'est souvent le cas pour les brochures.

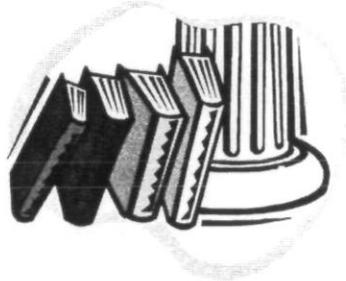


Le faux titre paraît sur la page précédant la page titre. Généralement seul sur la page, sans nom d'auteur, ni mention de l'adresse bibliographique (lieu d'édition, nom de l'éditeur, date), c'est souvent un abrégé du titre officiel et parfois le nom de la collection.



Page titre





Page couverture du livre

Elle peut ressembler à la page titre, mais elle peut aussi être différente

Tout ce qu'on peut retrouver sur la page couverture

Auteur

Titre

Collection (s'il y a lieu)

Éditeur

Illustration

Série (s'il y a lieu)

Sigle et nom de l'éditeur ou de l'organisme qui produit le document (s'il y a lieu)





Le titre officiel d'un livre

Le titre officiel est celui qui apparaît sur la page titre pour identifier l'ouvrage. On le retrouve dans les catalogues des bibliothèques et dans les bibliographies.

Le sous-titre

On appelle sous-titre, le titre secondaire qui suit le titre principal.

Le sous-titre sert à expliquer ou donner des précisions concernant l'ouvrage.

La page titre

Sur la page titre on peut voir

-  le titre complet
-  le nom de l'auteur
-  l'édition (ou la mention de l'édition s'il ne s'agit pas de la première)
-  le nom de la maison d'édition
-  le lieu (parfois)

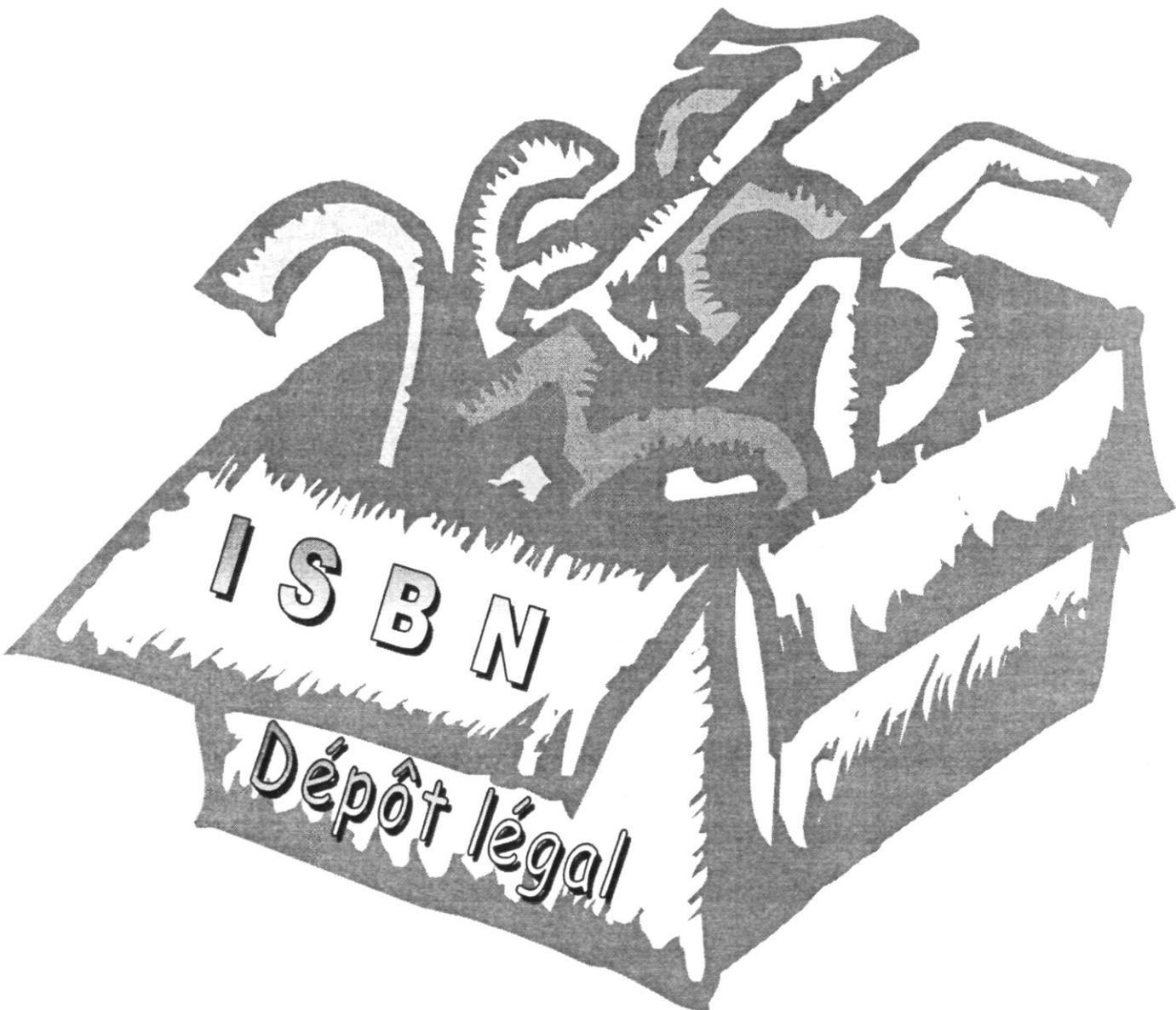


La page titre est importante. Le lecteur qui bien souvent n'a jamais vu le livre s'y réfère pour connaître différents éléments essentiels tels le nom de l'auteur, le titre, le sous-titre, la maison d'édition, etc.

Au catalogue de la bibliothèque, la description du livre est basée sur la page titre du volume.

La collection

Une collection est un ensemble de livres de même genre (le sujet ou la forme s'apparentent). La série de volumes est publiée sous une appellation commune et présente une apparence uniforme. Le nom de la collection se retrouve sur la couverture, la page titre, ou encore sur les autres pages.



ISBN

Dépôt légal



LE DÉPÔT LÉGAL

Définition

Un dépôt légal, c'est une obligation qu'a une personne, ou un organisme, de déposer gratuitement à la Bibliothèque nationale du Québec 2 copies de tout document qu'il désire publier au Québec. Si le coût du document est entre 250 \$ et 5 000 \$, un seul exemplaire (copie) suffit.

Pourquoi 2 exemplaires?

1. Le premier sera conservé dans des conditions idéales.
2. Le deuxième pourra être consulté par le public.

Mission

- Rassembler
- Conserver
- Diffuser

Tous les documents publiés au Québec.

Types de documents

Les affiches, brochures, cartes et plans, cartes postales, journaux, livres, revues, livres d'artistes, logiciels, etc., doivent se soumettre au dépôt légal.



Droit d'auteur (copyright)

Définition

C'est un **droit de propriété** accordé aux auteurs, ou autres créateurs. L'auteur est propriétaire de son œuvre et quiconque désire l'utiliser, par exemple pour reproduire un texte pris dans un livre, doit d'abord en obtenir le consentement de l'auteur, de son héritier ou de l'éditeur.

Lien entre le droit d'auteur et le dépôt légal

Au Canada, les deux font l'objet d'une loi mais elle n'est pas la même. Le fait de **déposer** une œuvre à la Bibliothèque nationale ne **garantit pas** la protection du **droit d'auteur**.

Commission du droit d'auteur du Canada

Définition

C'est un organisme responsable de la protection du droit d'auteur lorsqu'une société de gestion collective a le mandat de s'en occuper.

Rôle

- Établir les sommes à être versées pour l'utilisation des œuvres protégées.
- Surveiller les ententes entre les utilisateurs et les sociétés de gestion de droits d'auteurs.
- Délivrer des permis (licences) d'utiliser une œuvre publiée lorsqu'il est impossible d'en retracer l'auteur.



Activité suggérée 

Trouve le synonyme et l'antonyme des mots suivants

droit syn. _____

ant. _____

légal syn. _____

ant. _____

auteur syn. _____

ant. _____

propriétaire syn. _____

ant. _____

héritier syn. _____

ant. _____

dépôt syn. _____

ant. _____

gestion syn. _____

ant. _____



Activité/corrigé

Trouve le synonyme et l'antonyme des mots suivants

droit	syn. autorisation, permis ant. défense
légal	syn. légitime, licite, permis ant. illégal, défendu, interdit
auteur	syn. créateur ant. Lecteur, public
propriétaire	syn. détenteur, possesseur ant. locataire
héritier	syn. disciple ant. auteur, testateur
dépôt	syn. gage, garantie, provision ant. retrait
gestion	syn. gérance, régie, administration ant. Soumission, subordination



Numéro International Normalisé du Livre



DÉFINITION DU NUMÉRO ISBN

Pour plus de renseignements, on peut s'adresser au Ministère du Revenu du Québec.

ISBN: International Standard Book Number
Numéro international normalisé du livre.

Voici un exemple d'un numéro **ISBN**.

ISBN: 2-75971-262-0

C'est un numéro de dix chiffres

quatre groupes de chiffres, divisés par un tiret.

- La première partie représente le groupe national, linguistique, géographique ou autre.
- Exemple: le code "2" identifie les éditeurs francophones. Cette partie du numéro désigne le groupe linguistique auquel appartient l'éditeur et non la langue dans laquelle le livre est publié.
- La seconde partie représente l'éditeur du document.
- La troisième partie donne un numéro au document parmi les publications de l'éditeur.
- La quatrième partie est le chiffre qui permet de le retrouver facilement par ordinateur, de vérifier la validité de l'ISBN. Il peut arriver que ce dernier soit un X (10 en chiffre romain).



Pourquoi un numéro ISBN?

C'est un outil de recherche précieux pour

- ✍ repérer des publications dans les banques de données bibliographiques
- ✍ automatiser les commandes
- ✍ produire des listes d'éditeurs
- ✍ gérer les stocks
- ✍ bénéficier du programme canadien de catalogage avant publication (CIP)
- ✍ identifier une publication n'importe où
- ✍ éviter la confusion entre des titres presque identiques
- ✍ faciliter les différentes opérations de gestion pour les personnes ressources du domaine du livre: bibliothécaires, libraires, éditeurs, distributeurs et autres.

Il n'est pas obligatoire d'avoir un numéro ISBN.

Le numéro ISBN ne protège pas les droits d'auteurs.

La Bibliothèque nationale du Québec publie la liste des éditeurs dans le Répertoire des numéros ISBN des éditeurs francophones canadiens. Cette liste permet de retracer les coordonnées de chaque éditeur.

La Loi sur la taxe de vente du Québec prévoit l'exemption de la TVQ de certains types de livres portant un ISBN.



Atelier de lecture



INTÉRÊTS PERSONNELS

Pour donner le goût de la lecture aux personnes peu scolarisées, il faut dans un premier temps leur faire prendre conscience de leurs intérêts personnels.

Le questionnaire qui suit servira d'amorce à des discussions intéressantes tout en apportant l'information recherchée.

Activité suggérée  OU  OU 



LES SUJETS QUI T'INTÉRESSENT



Es-tu intéressé par ce qui se passe dans le monde?

Quelles nouvelles t'intéressent?

Dans les bulletins de nouvelles, lesquelles te déplaisent?

Quels revues, journaux ou magazines regardes-tu?

Quel est le métier que tu ne ferais pas?

Qu'aimerais-tu avoir inventé?

Quel genre de musique aimes-tu?

Quelle maladie crains-tu le plus?

Quelle est ta plus grande peur?

Quel est l'objet auquel tu tiens le plus?

Quel est ton mets favori?

Quel aliment détestes-tu?

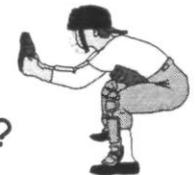
Qui admires-tu le plus?

Quelle est pour toi la chose la plus utile?

Quelle est pour toi la chose la plus inutile?

Quel mot trouves-tu le plus beau?

Quel mot trouves-tu le plus laid?





Voici un modèle d'atelier de lecture en alphabétisation.

- Comme nous l'avons vu précédemment, il s'agit d'abord de **découvrir les intérêts personnels de l'apprenant** afin de pouvoir le diriger dans son choix de lectures.
- Puis, à partir de ses réponses, **créer une liste des sujets** susceptibles de retenir son attention.

Exemples:

- loisirs
- travaux manuels
- cuisine
- santé

Cette liste permet au formateur un premier pas dans l'univers de l'apprenant et offre la possibilité de susciter chez lui une ouverture à la lecture plutôt qu'un évitement.

Sélection des lectures

Activités ouvertes

Bibliothèque de "La Cité des Mots" (livres sollicités auprès de la population par le biais des médias).

Visites à la bibliothèque municipale.

Lectures (périodiques, journaux, livres) apportées par eux-mêmes: biographies, romans, légendes, etc.



Technique de lecture en atelier

La lecture à voix haute, autant par l'apprenant que par le formateur, est à intégrer aux ateliers et à répéter régulièrement parce que très populaire, appréciée et redemandée.

Activités de groupe

Elles stimulent la créativité. Les échanges entre apprenants, les recherches, les consultations de livres permettent aussi de se familiariser avec ces outils. Ces échanges, de même que la lecture faite en atelier par l'apprenant, éveillent la curiosité et peuvent le mener à vouloir lire pour en savoir plus.

Exemples:

- Sujet choisi en atelier
- Grille de lecture remise au participant qui la remplira tout au long de la lecture
- Lecture (au début ou à la fin de chaque atelier) par le formateur
- Questions sur le contenu et anticipation de la suite
- Discussions et commentaires
- Mesure de l'intérêt face au sujet par un questionnaire.